

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du jeudi 29 janvier 2026, Salle de réunion Coriolis 2 - Ecuisses

Présents : Nabil **BEN ABDERRAHMEN**, Emilie **CAMPANO**, Emmanuel **DE SOUSA**, Amandine **FERREIRA**, Jean Michel **GAUTHE**, Marie-Laure **MARTIN-ROBLE**, Daniel **PROPATO**, Léa **TERRIER**, Emmanuel **THEVENET**.

Absent : Christelle **BERNARD**, Samuel **BRYCH**, Rabah **DJEDDOU**, Abdelkrim **HOGGAS**

Pouvoirs : Fiorina **MOREAU** à Marie Laure **MARTIN-ROBLE**
Jean Philippe **TISSIER** à Samuel **BRYCH**



Marie Laure **MARTIN ROBLE** fait un point sur 2025 en présentant les différentes activités proposées au cours de l'année écoulée ainsi que les dépenses engendrées. Ce bilan sera présenté au cours de l'Assemblée Générale le vendredi 13 février à 11h à la maison de l'Administration.

Volet « Festivités » :

* Arbre de Noël 2025 :

Il a eu lieu le mercredi 17 décembre à l'ALTO au Creusot. Le spectacle « Le secret du Lord » a fait le bonheur des petits et grands.

Pour la fin d'année, il a été proposé de varier le goûter en y mettant du sucré/salé.

* Soirée aux Combes :

Elle aura lieu le vendredi 29 mai de 17h à 22h au Parc des Combes. La réservation de l'animation, du maquillage et des barbes à papa sera faite prochainement.

* Fête des retraités :

Initialement prévu le 19 juin au Morambeau, elle a dû être annulée à la suite de l'incendie du réfectoire des enfants du Breuil. **Elle est décalée au vendredi 25 septembre à la salle des fêtes d'Ecuisses.**

* Arbre de Noël : en attente de la date fixée par la mairie de Blanzay.

Volet « Billetteries » :

La billetterie pour les nouveaux cinémas de Montceau et du Creusot sera en vente prochainement au tarif de 5€ le ticket. A noter que les billets sont valables sur les 4 cinémas suivants : Digoin, Montceau, Gueugnon et Le Creusot.

A noter également que les bracelets pour la piscine du Creusot sont à la charge de l'adhérent ; le coût est de 6€ par bracelet.

Volet « Sorties & Voyages » :

Londres 2024 : un séjour à Londres a eu lieu en septembre 2024.

Le vol EasyJet a été retardé de 5h. À la suite de ce retard, le prestataire Magic Evasion a demandé à chaque participant de faire une réclamation individuelle auprès de la compagnie EasyJet.

Certains ont été remboursés à hauteur de 250 € par personne et d'autres, rien.

Le montant est défini en fonction du nombre d'heure de retard et de la distance

Le COS a décidé de mettre le dossier dans les mains d'un avocat pour que chaque personne puisse être indemnisée à l'identique. Chacun devra faire un mandat.

Nous sommes toujours en attente du modèle de mandat afin de le donner à chaque participant.

Volet « Social » :

Bon cadeau agent : il n'y a pas eu de retour négatif du fait de la diminution du montant de la carte cadeau. Il est à noter que la valeur est revue chaque année en fonction des possibilités financières du COS

Participation décès : actuellement la participation pour un décès est de 30€ pour les étarités et 100€ pour les actifs.

Cette somme est versée directement aux pompes funèbres.

Il est proposé de revoir le montant lors de la prochaine réunion.

Divers :

Partenariat avec la boulangerie de Montvaltin : un bon nombre de personnes se servent à cette boulangerie, les agents demandent qu'il y ait un partenariat. Emmanuel DE SOUSA se charge de prendre contact avec eux.

Sortie : les agents demandent une sortie au Lac de Côme, à étudier.

Augmentation du nombre d'achat de chèques vacances : la limitation du nombre de chèques vacances a été fixée à 200€ par an et par agent/famille essentiellement par rapport à un coût budgétaire.

Demande d'intégration des enfants du personnel de l'IUT pour l'arbre de Noël : le personnel de l'IUT du Creusot souhaite se joindre à notre arbre de Noël pour faire profiter à une quinzaine d'enfants, du spectacle et du goûter. Une participation sera à définir.

Le point sera fait lors de la prochaine réunion quand tout le monde sera présent.

Camion de location : établir un bilan sur l'année concernant la location du camion avec le nombre de personnes par mois.

Prochain CA : jeudi 23 avril, salle de réunion Coriolis 2

Séance levée à 10h45

COS de la CUCM - Coriolis 2 - 9001 Avenue de l'Europe 71210 ECUISSES
Tel : 03 85 56 37 78. Mail : contact@coscucm.fr